

Agir pour atténuer l'urgence énergétique

Lettre spéciale octobre 2022



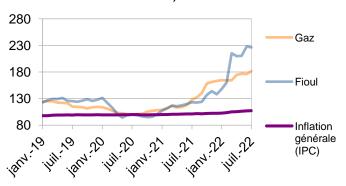
Difficile d'aborder cet hiver sans avoir en tête la problématique énergétique. La CYTé vous propose des pistes pour **réduire la facture énergétique** pour les ménages et les entreprises, **sécuriser l'approvisionnement en énergie**, tout en contribuant à la **lutte contre le changement climatique**. Cette lettre vous permettra d'approfondir certains axes du Plan de sobriété énergétique national avec des référents locaux.

En tant qu'élus locaux, vous pouvez agir!

Les chiffres à retenir

+82%

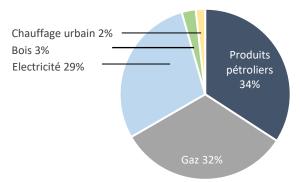
L'augmentation des prix du gaz depuis juillet 2020. Pour le fioul, c'est 126%.



Prix à la consommation (indice 100 en juillet 2020) (chiffres INSEE).

67%

La part d'énergie très carbonée (gaz fossile et produits pétroliers) utilisée dans les Yvelines.



Consommation énergétique finale des Yvelines (Energif – ROSE 2018).

12 actions a entreprendre	12	actions	à	entreprendre	\
---------------------------	----	---------	---	--------------	----------

actions nécessitant peu d'investissement pour agir rapidement

Communiquer auprès de vos habitants	 ☐ Mieux consommer son énergie ☐ Faire les petits gestes sans grand investissement pour économiser ☐ Promouvoir le covoiturage ☐ Améliorer la performance énergétique des habitats
Intervenir sur votre patrimoine	 □ Engager des travaux d'isolation □ Moderniser votre éclairage public □ Produire des énergies renouvelables thermiques
Travailler avec les acteurs économiques	 □ Rappeler les obligations des décrets « sobriété » □ Améliorer la performance énergétique des entreprises □ Produire du gaz renouvelable en ayant recours à la méthanisation
Transformer votre territoire	 □ Créer un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables □ Déployer une politique de mobilité active

Ce document ne liste pas de manière exhaustive les aides existantes. Il fournit des aides clé et des interlocuteurs qui sauront vous rediriger vers les dispositifs adaptés. Retrouvez une liste des financements disponibles sur le site <u>aides-territoires.beta.gouv.fr</u>.

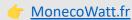
Communiquer auprès de vos habitants



Source : écoWatt

Mieux consommer son énergie

Jusqu'en 2024, une vigilance est de mise durant les périodes de forte consommation d'électricité en hiver. **écoWatt** est un service développé par le Réseau de transport d'électricité (RTE) et l'ADEME. Il permet de connaître le **meilleur moment pour consommer** afin de protéger notre système électrique et recevoir des alertes en cas de consommation trop importante. Les **compteurs intelligents** de gaz Gazpar et d'électricité Linky, permettent à chacun de **suivre ses consommations** et les comparer à des ménages similaires. Des agrégateurs basés sur les mêmes données sont proposés par d'autres organismes comme les fournisseurs de gaz et d'électricité.



Page de GRDF sur le suivi des consommations de gaz et d'ENEDIS pour l'électricité



Faire les petits gestes sans grand investissement pour économiser

Le site écoWatt recense les **écogestes à domicile**. Vous retrouverez les **écogestes au bureau** sur le site de l'ADEME. Enfin, pour des **petites mesures structurelles à grand impact** à domicile ou en entreprise, ne ratez pas les <u>10 gestes recommandés par le gouvernement</u>!

Page écoWatt sur les écogestes à domicile / Brochure de l'ADEME sur les écogestes au bureau



Promouvoir le covoiturage

Des aides sont prévues pour début 2023, mais pourquoi attendre pour faire des économies? Depuis 2017, Île-de-France Mobilités soutient le covoiturage grâce à un dispositif qui assure la gratuité pour les abonnés Navigo annuels, mensuels et Imagin'R. Trois opérateurs ont été conventionnés: Karos, Klaxit et Blablacardaily. Un conducteur peut gagner jusqu'à 150€ par mois. Il ne vous reste qu'à relayer le dispositif auprès de vos employés et vos habitants.

- **Page d'Ile-de-France Mobilités**
- f Si vous êtes intéressé par le sujet, la DDT se propose d'approfondir le sujet : s'inscrire



Améliorer la performance énergétique des habitats

Le chauffage représente 60% des consommations énergétiques d'un ménage français. Il pourrait être optimisé grâce à une meilleure isolation thermique. De nombreux chauffages au fioul ou bois peuvent être modernisés. France Rénov' est un service public fournissant des **conseils aux particuliers**. Dans les Yvelines, il est assuré par l'ALEC SQY, Citémétrie, Energies solidaires, Rambouillet Territoires et Soliha. Des animations, défis et jeux ludiques peuvent être organisés pour sensibiliser vos habitants.

france-renov.gouv.fr

Intervenir sur votre patrimoine



Engager des travaux d'isolation

Vous appliquez les gestes recommandés par le gouvernement, mais vous ne savez pas comment aborder l'action 10 pour rénover votre patrimoine ? Si vous manquez de moyens humains, la première étape est d'avoir recours à un Conseil en Energie Partagé (CEP) de l'ADEME ou un économe de flux de la FNCCR. En 5 ans, les communes accompagnées ont réduit de 15% leur consommation d'énergie. Quelle que soit la taille de votre commune, il existe un programme adapté avec des possibilités de mutualisation des coûts salariaux entre collectivités. Vous pouvez contacter la DDT, Energies Solidaires ou l'ALEC SQY pour plus de renseignements.

- ← Page de l'ADEME sur le dispositif des CEP, page de la FNCCR sur le programme ACTEE
- contact DDT : naima.dahmani@yvelines.gouv.fr / alecsqy.org / energies-solidaires.org



Moderniser votre éclairage public

L'éclairage public représente plus de 40% des consommations d'électricité des collectivités. Pour appliquer le geste 5 des <u>recommandations du gouvernement</u> afin de réduire vos consommations, vous pouvez bénéficier d'aides pour vos audits, études et travaux avec la FNCCR et la Région Ile-de-France. Vous pouvez également vous rapprocher d'Energies solidaires ou de l'ALEC SQY.

Page de la Région Ile-de-France / Page de la FNCCR



Produire des énergies renouvelables thermiques sur des équipements isolés

Le contrat de développement des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME permet de financer des projets (biomasse, solaire thermique, géothermie) qui, pris singulièrement, peuvent ne pas être éligibles aux aides. Il permet de passer par une seule candidature, de l'étude du potentiel au suivi de l'installation. Il peut s'agir d'un unique maître d'ouvrage ou d'un opérateur ayant mobilisé plusieurs partenaires. Si vos équipements sont concentrés, pensez plutôt aux réseaux de chaleur.

- <u>facirpourlatransition.ademe.fr</u>
- Participez aux <u>assises des énergies renouvelables</u> en Ile-de-France pour connaître les solutions.
- contacter l'ADEME pour des informations détaillées : catherine.chou@ademe.fr

Travailler avec les acteurs économiques



Rappeler les obligations des décrets « sobriété »

Deux décrets ont été publiés sur l'extinction des enseignes et publicités lumineuses la nuit entre 1h et 6h, et l'interdiction des portes maintenues ouvertes lorsque la climatisation ou le chauffage fonctionne. Vous pourrez sensibiliser vos commerçants sur l'application des décrets. Faire des économies permet aussi de lutter contre le changement climatique et préserver notre système électrique.

👉 Décret « enseignes et publicités lumineuses », décret « fermeture des portes »



Améliorer la performance énergétique des entreprises de votre territoire

Des gestes pour chaque secteur : activités tertiaires, industrie, transports, numérique, culture et sport, c'est 1 recto/verso de la page 20 à la page 35 du <u>communiqué de presse du gouvernement</u>. Plus spécifiquement, l'industrie représente 13% de la consommation énergétique du département. L'ADEME finance les études de faisabilité, les formations, l'investissement à l'innovation et à la décarbonation des process, d'une PME à une grande entreprise. Une énergie optimisée contribue à la **compétitivité de vos entreprises** et leur **pérennisation sur votre territoire**. Parlez-en !

Agirpourlatransition.ademe.fr / Pour une information sur mesure : meriem.ouchikh@ademe.fr



Produire du gaz renouvelable, le biométhane, en ayant recours à la méthanisation

Pourquoi acheter du gaz fossile à l'étranger lorsqu'on peut produire du gaz renouvelable sur son propre territoire et rémunérer des acteurs locaux ? N'hésitez pas à sensibiliser vos agriculteurs. Outre la méthanisation agricole, celle des biodéchets est appelée à se développer avec l'obligation de tri à la source de la fraction organique à compter de 2024. L'ADEME et la Région Ile-de-France accompagnent financièrement les projets de méthanisation.

contacter GRDF pour réussir un projet de méthanisation : <u>clothilde.mariusse@grdf.fr</u>

Transformer votre territoire



Créer un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables

Le réseau de chaleur est adapté lorsqu'il existe une concentration d'immeubles résidentiels et/ou d'équipements (hôpitaux, piscines, établissements scolaires). Entre 10% et 60% de la consommation de gaz fossile des territoires peut basculer vers une énergie bas-carbone aux prix maîtrisés. Plusieurs communes ont franchi le pas ces dernières années. L'ADEME et la région Île-de-France subventionnent les études jusqu'à 90%.

- france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr / contact DDT : ekkaphol.suphanvorranop@yvelines.gouv.fr
- 👉 Participez aux assises des énergies renouvelables en Ile-de-France pour connaître les solutions.



Déployer une politique de mobilité active

Le département et votre intercommunalité ont mis en place des plans vélo ? C'est primordial, mais au-delà des axes structurants, des aménagements complémentaires et l'émergence d'une véritable culture du vélo sont nécessaires. Une voiture coûte en moyenne 6000€ par an à son utilisateur, contre 96€ pour un vélo. De quoi faire d'importantes économies! Le **programme AVELO** de l'ADEME permet de financer des schémas directeurs, même à l'échelle communale. Des subventions sont également disponibles pour la réalisation des infrastructures.

Page de l'ADEME / contact ADEME : matthias.beaufilsmarquet@ademe.fr